



Litige : organisateur de mariage

Par **fabane_old**, le **25/09/2007** à **17:28**

Bonjour,

Je souhaite avoir quelques infos concernant une petite mésaventure.

Je me suis mariée le 21 juin 2007 et pour la gestion de l'événement nous sommes passés par une société proposant un service traiteur mais aussi un lieu et un aménagement adéquat pour recevoir 250 personnes assises.

[s]Le probleme[/s] : Mon mari et moi étions installés à l'écart des invités sous une tente en fer forgé aménagée et décorée pour nous recevoir.

La traine de ma robe étant trop longue nous avons posé celle ci sur le dos de la banquette (ou nous étions assis) afin de la maintenir en hauteur, sauf que la traine de la robe a pris feu à cause d'un spot placé juste derrière la banquette.

Nous avons fais un courrier recommandé au responsable afin de faire jouer son assurance sauf que celui ci nous a retourné un courrier sans aucun rapport avec notre demande.

Pouvez vous m'informer de la démarche à suivre??

Merci de votre aide.